

## Compte rendu des consultations régionales du GFMD 2020

Suite au lancement des préparatifs du prochain Forum Mondial sur la Migration et le Développement sur « L'avenir de la mobilité humaine : partenariats innovants pour le développement durable » en Janvier 2021, la présidence du forum (occupée actuellement par les Émirats Arabes Unis) a lancé une série de consultations régionales restreintes impliquant les acteurs de ses 3 mécanismes : La société civile, les entreprises privées et le mécanisme des maires (MM).

Pour la région Afrique, le processus de consultation a été mené sous l'égide de l'Union Africaine avec pour objectif de discuter avec les acteurs clés des 3 thématiques suivantes : La gouvernance de la migration de travail dans le contexte de l'évolution du marché de l'emploi ; Les compétences des migrants pour l'emploi et Les lacunes dans la protection des migrants. Le Mécanisme des Maires (co- piloté par CGLU, le Mayor Migration Council et l'OIM) a coordonné avec CGLU Afrique la participation des Maires Africains à ce processus de consultation qui s'est déroulé en 2 phases :

- Une première phase pour les anglophones, débutée le 12 juin 2020 par une ouverture officielle, suivie des ateliers thématiques en ligne le 19 juin et clôturée le 23 juin 2020.
- Une seconde phase pour les francophones, débutée le 14 mai 2020 par une séance d'ouverture officielle, suivie par des visioconférences thématiques le 2 juin, et clôturée officiellement le 25 juin 2020.

Nous rappelons que CGLU Afrique a pris part au GFMD 2020 de Quito (20-24 janvier 2020) en organisant une session sur « [La gouvernance de la migration dans les villes traversées par les routes migratoires](#) ».

### Préparation de la participation des maires par le Secrétariat du MM et le Secrétariat de CGLU Afrique

En tant que Section régionale de CGLU, CGLU Afrique a été associée au processus de consultation régionale du GFMD 2020 et a coordonné avec le Secrétariat du MM la participation des Maires africains.

L'identification des maires africains pour ce processus de consultation régionale restreinte s'est basée sur plusieurs critères parmi lesquels leur disponibilité, leur réactivité et leur implication dans les questions liées à la migration et le développement (Programme MC2CM, Programme de Cities Alliance), ainsi que l'adhésion à la [Charte des Collectivités Territoriales d'Afrique sur la Migration](#).

Suite à l'identification des villes, le Secrétariat du MM a fait parvenir des invitations aux villes suivantes pour la première phase (anglophone) : Johannesburg (Afrique du Sud), Kitwe (Zambie), Victoria (Seychelles), Freetown (Sierra Leone), Nakawa (Uganda), Polokwane (Afrique du Sud), Kampala Capital (Ouganda) ;

Et pour la seconde phase(francophone) : Rabat (Maroc), la région de Nouakchott (Mauritanie), Ouagadougou (Burkina Faso), Sfax (Tunisie), Oudja (Maroc), Kairouan (Tunisia), Sousse, Tunisie, Dakar, Sénégal, Douala, Cameroun.

Suite aux confirmations par les représentants des villes africaines, les Secrétariats du MM et CGLU Afrique ont organisé des appels vidéos en préparation des sessions d'ouverture (anglophone et francophone) et des sessions thématiques (anglophone et francophone) du processus de consultation. Ces sessions de préparation visaient à :

- Informer les représentants de l'historique de l'intégration des maires aux discussions du GFMD
- Préparer les représentants des villes aux attentes des organisateurs et du processus de consultation du GFMD 2020
- Familiariser les représentants avec la plateforme de la visioconférence (KUDO)
- Communiquer les éléments essentiels du plaidoyer des villes africaines sur la migration en général et la thématique de la migration de la main africaine en particulier en lien avec les priorités nationales et le contexte du COVID-19

Les réunions préparatoires se sont tenues :

- Le 10 mai pour Mme Nkadimeng, Maire de Polokwane, et présidente de SALGA, afin d'assurer la représentation des maires à la session d'ouverture des consultations en anglais prévue le 12 mai (plateforme Blue jeans).
- Le 13 mai pour Armand Roland Pierre Béouindé, Maire de Ouagadougou, pour la représentation des maires à l'ouverture des consultations en Français (plateforme Blue jeans) prévue le 14 juin.

En ce qui concerne la préparation des ateliers thématiques, les visioconférences ont été organisées :

- Le 18 mai, pour les représentants des villes anglophones, Johannesburg, Victoria, Freetown, Kampala et Nakawa (plateforme Blue jeans)
- Le 28 mai, pour les représentants des villes francophones, Sfax, Oudja, Douala et Dakar (plateforme KUDO)

### **Sessions d'ouverture des consultations régionales du GFMD 2020 en Afrique (12 et 14 mai)**

Le 12 mai 2020, s'est tenue via la plateforme KUDO la première session d'ouverture des consultations régionales du GFMD 2020 pour l'Afrique. Cette session a connu la participation du représentant de la Présidence du GFMD 2020, Abdullah Alnuaimi ; du représentant de l'Union Africaine, Amira El Fadil ; de l'experte de l'OIT, Michelle Leighton, chargée de la thématique 1 sur « La gouvernance des migrations de main-d'oeuvre dans un contexte de l'emploi en mutation » ; de l'Expert de l'OIM, Michele Klein Solomon, chargée de la thématique 2 sur le « Développement des compétences des migrants pour l'emploi » ; de John Bingham, expert de la thématique 3 : « Comblent les lacunes dans la protection des migrants ». Les 3 mécanismes du GFMD ont été représentés comme suit : le mécanisme des entreprises privés a été représenté par Jacqueline Mugo, PDG de la Fédération des employeurs du Kenya et secrétaire générale de Business Africa, le mécanisme de la société civile a été représenté par Mamadou Goïta, Directeur exécutif du Réseau panafricain de

défense des droits des migrants, et le mécanisme des Maires par Thembisile Phumelele Nkadimeng, Présidente de SALGA et maire de Polokwane, pour le compte des maires africains. Notons que le Maire de Ouagadougou a assuré la représentation du MM lors de l'ouverture des consultations en français le 14 juin, avec les mêmes autres acteurs ayant pris part à l'ouverture des consultations en Anglais.

Les discussions des deux sessions d'ouverture (Français et Anglais) se sont déroulées dans un cadre formel, les organisateurs et les représentants des différents mécanismes du GFMD ont délivré leurs discours introductifs. Le représentant de l'Union Africain comme les représentants des autres mécanismes ont félicité la présidence du GFMD (les Emirats Arabes Unis) pour l'initiative des consultations régionales qui est une approche originale permettant de fixer les priorités des différentes régions dans le dialogue sur la migration.

En justifiant le choix de l'Union Africaine porté sur les 3 thématiques (parmi les 6 proposées par le GFMD 2020), Mme El Fadil a évoqué la volonté de l'Organisation de promouvoir une approche centrée sur l'humain. Cette approche implique les principales parties prenantes (État, Société civile, diaspora) dans tous les aspects de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre, dans le processus de formulation des politiques à la mise en œuvre, mais aussi dans le suivi et l'évaluation. Elle a assuré que l'Afrique s'efforcera d'établir une coopération régionale multilatérale en matière de migration de main-d'œuvre sur le continent et a également promis d'ouvrir un dialogue avec d'autres régions pour établir des plateformes de coopération interrégionales et multilatérales en matière de migration de la main-d'œuvre.

Les experts thématiques ont quant à eux présenté les 3 thématiques et leurs liens avec le continent africain et ont aussi souligné l'impact de la crise due à la pandémie du COVID-19 dans leurs analyses. Les experts ont présenté pour chacune des thématiques, l'évolution du paysage de la migration de main-d'œuvre et des droits des migrants, les défis de la gouvernance de la migration et les principales perspectives des trois thématiques. De l'avis de tous, les travailleurs migrants contribuent au développement, l'OIT estime à 164 millions le nombre de travailleurs migrants actuellement. Les principaux défis se concentrent dans les domaines du recrutement équitable, du respect des droits des travailleurs migrants et dans les garanties de la sécurité sociale.

Les intervenants n'ont pas manqué d'évoquer le contexte actuel du COVID-19, les experts ont rappelé que les « risques pour les migrants sont des risques pour le développement », et que « les migrants ne doivent pas seulement être vus comme des personnes vulnérables et des victimes, mais aussi comme une partie des solutions » des deux crises actuelles (sanitaire et économique) ». L'Union Africaine quant à elle, prévoit des défis pour l'Afrique en ce qui concerne le maintien des professionnels de la santé sur le continent, compte tenu du fait qu'il pourrait y avoir une "attraction" massive de travailleurs de la santé vers les pays développés.

Cependant, les experts ont insisté sur le fait qu'une attention particulière devrait être accordée à la protection des travailleurs migrants vulnérables en particulier les migrants sans papiers qui sont soumis à de mauvaises conditions de vie et de travail, et font aussi face à des difficultés d'accès aux soins de santé, à la nourriture et aux logements.

Les élus locaux ont quant à eux apporté une précieuse contribution pour le compte du Mécanisme des Maires dans cette première étape du processus de consultation régionale. Mme Nkadimeng, Présidente de SALGA a souligné que les stratégies de réponse aux catastrophes doivent intégrer les migrants sous toutes leurs formes afin de garantir le

respect de leurs droits. Elle a évoqué quelques défis au niveau local notamment la capacité des municipalités à gérer les migrations, la planification et processus budgétaires et la gestion de la cohésion sociale. M. Béouindé, Maire de Ouagadougou, a pour sa part mis en avant les impératifs humanitaires des gouvernement locaux et nationaux en ce qui concerne l'accueil des nouveaux arrivants, tout comme le besoin de favoriser des politiques migratoires qui soutiennent la croissance économique et le développement humain. Il a également évoqué l'implication des maires africains à travers leur adoption de la Charte des Collectivités Territoriale d'Afrique sur la Migration en 2018, et leur constante participation aux GFMD.

## **Les sessions thématiques de la consultation régionale du GFMD**

(19 Mai – 2 Juin 2020)

Les visioconférences des sessions thématiques se sont tenues le 19 mai pour les pays anglophones et le 2 juin pour les pays francophones. Les 3 thématiques se sont tenues en simultanée avec pour principal objectif d'identifier les défis, partager les expériences et de discuter des solutions et partenariats possibles. Les élus locaux invités à échanger sur ces thématiques ont participé de manière dynamique aux ateliers en partageant leurs expériences à la lumière de la Charte de CGLU Afrique, des programmes de CGLU (MC2CM) et de Cities Alliance mis en œuvre sur le continent.

Nous soulignons la prédominance de quelques points essentiels soulevés par les représentants des collectivités territoriales lors des échanges des ateliers :

- La nécessité d'adapter le cadre juridique de la décentralisation et de la migration à l'action des collectivités territoriales ;
- La priorisation d'une approche de la gouvernance de la migration centrée sur l'humain ;
- Le nécessaire changement de narrative soulignant la contribution des migrants et de la diaspora africaine au développement économique et culturel des villes ;
- L'impact de la crise due au COVID-19 sur la gestion de la migration en Afrique ;
- L'importance des données fiables sur les migrants dans les villes ;
- L'assouplissement des mesures de restriction de l'accès au marché du travail pour les migrants ;
- L'accès à la protection et la sécurité sociale pour les migrants.

### **Session thématique1 : La gouvernance de la migration de travail dans le contexte de l'évolution du marché de l'emploi ;**

Cet atelier modéré par Mme. Michele Leighton de l'OIT lors des 2 sessions (anglais- 19 mai et français- 2 juin), a connu la participation de nombreux représentants des États de l'UA, ainsi que les représentants des villes suivantes : Sfax (Mohamed Wajdi Aidi, maire adjoint) ; Johannesburg (Ms. Khetho Lomahozza, Strategy and International Relations department), Ouagadougou (Adama Zerbo, directeur des relations internationales), Oudja (Rachida Saadi, point focal) et Kairouan (M. Radhouen Bouden, Maire).

Les représentants des villes ont tous souligné lors de la session les nombreuses discriminations à l'encontre des travailleurs migrants en raison de leur impact supposé sur le marché de l'emploi au niveau local. Cette question est surtout d'actualité à Johannesburg comme l'a souligné la représentante de la ville. À Oujda, Sfax comme à Johannesburg, les autorités locales et la société civile tentent de soutenir et d'accompagner les « sans-papiers » dans le processus de régularisation de leur situation administrative. Les villes ont insisté sur la nécessité de renforcer les approches centrées sur humain, ainsi que l'importance de la coopération à plusieurs niveaux et entre les parties prenantes, c'est-à-dire entre les États, les collectivités territoriales, les associations et les entreprises privées.

La cohérence des politiques publiques et leur lien avec les stratégies de développement ont aussi été abordés dans leur relation avec la migration de la main-d'œuvre. Les représentants des entreprises ont d'ailleurs insisté sur l'importance d'une flexibilité de l'accès à l'emploi et l'octroi des permis de travail, en particulier dans le contexte actuel du COVID-19 et post COVID-19.

Les différents mécanismes se sont accordés sur le fait de mettre un accent particulier sur la protection des femmes migrantes et l'accès des migrants aux systèmes de soins de santé, en tant qu'axes importants pour améliorer la gouvernance des migrations.

Selon le Maire adjoint de Sfax, le code du travail tunisien ne facilite pas l'intégration des migrants, il ne donne pas aux municipalités l'opportunité de s'impliquer davantage dans la gestion de la migration et donne encore moins aux partenaires sociaux l'opportunité de participer à l'élaboration des politiques migratoires. Quant au Maroc, l'adaptation du cadre législatif et juridique a permis aux gouvernements locaux d'avoir une certaine marge de manœuvre dans la gestion de la migration au Maroc. Les villes africaines n'ont pas manqué de souligner leur collaboration avec les institutions onusiennes chargées de la migration (HCR, OIM).

## **Session thématique 2 : Les compétences des migrants pour l'emploi**

Cette session thématique a été modérée par Michele Klein Solomon de l'OIM et a connu une participation très active des représentants des États membres de l'UA et aussi quelques représentants des organisations de la société civile et du monde des entreprises. Plusieurs villes représentant le Mécanisme des maires ont pris part à visioconférence du 19 mai pour les anglophones parmi lesquels Victoria (David André, Maire), Freetown (Mme. Manja Kargbo, Team Lead Delivery Unit), Nakawa (M. Ronald Balimwezo, Maire) ; et le 2 juin pour les villes francophones avec Rabat (Hayat Sami, Cheffe de la division relations internationales) et Sousse (Imen Ouadini, maire adjointe).

Lors de cette session, l'importance des données fiables a été soulignée par les intervenants, en tant qu'élément nécessaire pour cartographier efficacement les lacunes et les besoins des États, des villes et des migrants. En ce sens, il est primordial de multiplier les plateformes de partage des connaissances et des pratiques sur la manière d'améliorer l'infrastructure des systèmes d'information sur le marché du travail afin de relever les défis.

Les intervenants ont saisi l'opportunité de cette session pour interpeller l'Union Africaine et les différents mécanismes du GFMD sur plusieurs points, dont les difficultés de gestion des centres de migrants en l'absence de politiques et de programmes cohérents, la nécessité

d'intégrer les autres parties prenantes dont les élus, la diaspora et les partenaires sociaux aux processus nationaux et régionaux de dialogue sur la migration.

Pour la plupart des États présents, il est temps de penser à des stratégies de renforcement des compétences avec une approche multipartite et inclusive : renforcer les collectivités territoriales, les associations de droits des migrants et aussi les entreprises. Les partenariats ont été évoqués comme étant la clé de la qualification des migrants car l'acquisition de compétences peut se faire à n'importe quel moment du processus de migration - avant, pendant et après le retour. Plusieurs projets mis en œuvre en Afrique ont été évoqués pour illustrer l'importance des partenariats dans la migration de la main-d'œuvre en Afrique avec l'OIM, l'OIT la GIZ (en Afrique du Nord), avec le FAO au Cameroun, en Gambie et au Kenya.

Les intervenants ont mis en avant le rôle clé des partenaires dans la collaboration avec les institutions gouvernementales pour soutenir le développement, la reconnaissance de la contribution des migrants et l'adéquation des compétences qui améliorent la productivité et réduisent les risques d'exploitation des migrants.

Dans les échanges, la numérisation et le développement des compétences ont été identifiés comme étant des besoins essentiels pour les travailleurs hautement qualifiés mais aussi pour tous les travailleurs migrants (travailleurs domestiques, vendeurs...).

Le maire de Nakawaa pour sa part parlé du développement des compétences et de l'adéquation entre l'offre et la demande de compétences. En Ouganda, la loi sur les réfugiés est citée comme modèle en Afrique, car elle permet aux réfugiés et aux migrants de bénéficier d'une éducation et d'une formation gratuites. Le pays a d'ailleurs établi des partenariats avec plusieurs institutions dont les universités ainsi que l'OIM. La ville contribue par ailleurs à des programmes de formation et de mise à disposition des fonds de démarrage pour créer des emplois avec plusieurs partenaires dont l'OIM. Plus de 2000 jeunes, y compris des réfugiés, ont été formés à la couture, à la cordonnerie et à d'autres métiers pour aider les migrants à se faire une place dans leur communauté.

### **Session thématique 3 : Les lacunes dans la protection des migrants**

M. John Bingham du « Committee on Migration » a modéré cet atelier qui a connu une forte participation tant pour la session en Anglais du 19 mai que pour la session en Français du 2 juin. En plus des représentants des États, la session thématique a connu les contributions des représentants de Polokwane (Mme. Nkadimeng, Mayor), Kampala (M. Innocent Silver, Project Coordinator) pour les villes anglophones ; Rabat (Mohamed Sadiki, maire), Douala (Achille Azemba, Maire adjoint) et Dakar (Mme. Maye Seck Sy, Cheffe du Service des Relations extérieures et de la Coopération) pour les villes francophones.

En raison de la crise du COVID-19 qui a particulièrement touché les migrants et les réfugiés, les intervenants de la session ont reconnu qu'il est temps de leur fournir les soutiens appropriés, notamment sur le renforcement des capacités et ce via le développement de politiques adéquates pour la protection des droits les plus élémentaires. Le premier point sur la communication a attiré l'attention des autorités nationales et locales sur l'importance de tenir informés les migrants de l'existence de politiques pour les défendre et du devoir de solidarité des États et des communautés territoriales. C'est dans ce sens qu'il a été rappelé aux États et aux collectivités de fournir aux migrants les soutiens financiers et sanitaires pour faire face à la pandémie.

Plusieurs lacunes et défis identifiés par les représentants des collectivités territoriales permettent d'avoir une idée précise sur la situation réelle des migrants dans les villes africaines. Par exemple, Kampala qui ne compte que peu de migrants internationaux, a un faible niveau d'accès aux services de base, ce qui constitue un risque élevé de discrimination et de marginalisation même pour les migrants internes venant de zones plus rurales.

Pour le Maire de Rabat, la migration fait partie de l'ADN des villes et son impact est perceptible dans nos villes, c'est pourquoi il convient de développer des systèmes de collecte de données statistiques fiables et mettre en place des mécanismes de financement des villes pour accompagner les initiatives en faveur des migrants. À Dakar, l'équipe municipale accorde un intérêt particulier à la question des enfants de la rue provenant en majeure partie des villes voisines d'Afrique de l'Ouest. Mais c'est surtout l'absence de compétences transférées ou propres aux villes dans le domaine de la migration qui semble ralentir l'action des autorités locales. Dakar, Rabat et Douala ont appelé à développer les connaissances sur les migrants vivants sur leur territoire et renforcer la coopération avec les villes d'origine des migrants.

Le représentant de Douala a quant à lui insisté sur la protection des travailleurs migrants, et en particulier sur la situation des travailleurs domestiques. En parallèle à leur situation, il a évoqué la vulnérabilité des femmes migrantes fortement exposées aux abus au cours de leur parcours migratoire.

Selon la Présidente de SALGA, la crise due à la pandémie du COVID-19 a mis en évidence certaines faiblesses de la gouvernance migration au niveau local, notamment des incohérences dues en grande partie aux orientations des politiques nationales ayant entraîné l'exclusion des migrants étrangers des processus de planification publique.

## **Session de clôture des consultations du GFMD 2020**

(23 – 25 juin 2020)

La session de clôture officielle des consultations africaines s'est tenue le 23 juin pour les anglophones et le 25 juin pour les francophones, en présence des représentants des coprésidents du processus de consultation régionale (Émirats Arabes Unis et Union Africaine), des 3 experts thématiques et les représentants des 3 mécanismes du GFMD (société civile, les maires et le secteur privé). CGLU Afrique et la ville de Ouagadougou ont pris la parole lors de cette session pour le compte du Mécanisme des Maires.

La session de clôture a été marquée par deux temps forts, d'abord le mot des représentants des différents mécanismes qui ont remercié les organisateurs pour la tenue de ces rencontres virtuelles ; ensuite l'échange sur les partenariats possibles entre les différents acteurs.

Le mécanisme des maires a mis en exergue 3 points :

- L'importance des plateformes de dialogue multipartite nécessaire aux élus locaux pour trouver de nouveaux alliés et partenaires
- Le rôle des élus locaux dans le changement du discours sur la migration, car étant à l'avant-garde de la gestion de la migration les collectivités territoriales, ont un impact sur la vie des migrants
- La nécessité de ne pas oublier les migrants

Notons qu'en ce qui concerne les partenariats, l'Union Africaine a promis collaborer plus étroitement avec les collectivités territoriales sur la question de la migration en Afrique.

Les consultations africaines ont retenu les 4 points suivant :

- **Participation et partenariats** : les politiques migratoires nationales et régionales doivent être conçues en coordination avec toutes les parties prenantes, y compris les autorités locales et régionales, la diaspora, la société civile et le secteur privé. Il est également nécessaire de tester de nouveaux partenariats dans lesquels les villes engagent directement avec les acteurs humanitaires et de développement et sont éligibles de directement bénéficier d'un soutien technique et financier.
- **Cadre juridique et accès aux ressources** : dans la pratique, les gouvernements locaux sont ceux qui assurent l'inclusion des migrants dans la communauté locale. Cependant, ils manquent souvent du cadre juridique pour s'engager dans la gouvernance des migrations locales. Les cadres de gouvernance des migrations existants doivent inclure des actions et des ressources décentralisées.
- **L'importance des données au niveau local** : il y a un manque de données fiables sur les vulnérabilités de la population, en particulier au niveau local.
- **Accès aux services** : L'importance de donner l'accès à la protection et la sécurité sociale pour les migrants, indépendamment de leur statut migratoire.